

# SAILLY

*J'y Vis*

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNAL

N°46

Janvier 2022



Vie Municipale p. 3

Activités et événements p. 5

Vie associative p. 7

Vie économique p. 7

Bon à savoir p. 8

© Dariokiki

**BONNE ANNÉE 2022 !**

**Revivez l'année 2021**

**en images...**



[www.sailly.info](http://www.sailly.info)



Ville de Saily sur la Lys

Mairie : 03 21 27 64 05 - Maison pour Tous : 03 21 02 22 74

# RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE 2021 !



Concert Raoul Band



Animations de quartier



Brûlage du Cugusse



Sortie Seniors au cabaret



Feu d'artifice du 14 juillet



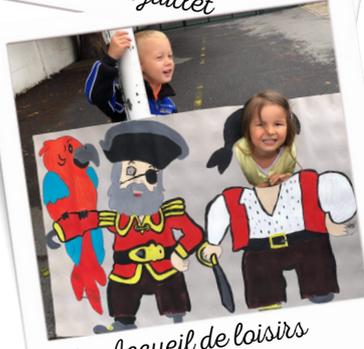
Retransmission de la finale de l'Euro



Nettoyons la Lys



Départ Séjour Jeunes



Accueil de loisirs



World Cleanup Day



Opération Reboisement



Goûter d'anniversaires des aînés



Luges de Noël



Illuminalys



Kah Lanta Sallysien



Expo Sénégal



Parcours Selfies Santé



Rentrée littéraire



St Patrick au restaurant scolaire



Capsule temporelle



## Cérémonie des vœux du Maire

Le contexte sanitaire vient une nouvelle fois perturber les traditionnels temps de convivialité de début d'année. La priorité étant de préserver la santé de tous, la municipalité a pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux.



## Zone d'activités Moulin Madame



Dans le numéro du mois de novembre 2021, **vous avez été invités à participer au choix du nom** de la future zone d'activités qui sera implantée au niveau de la friche Vallys. Vous aviez le choix entre "zone d'activités Moulin Madame" ou "zone d'activités des bords de Lys". Vous avez été **61 personnes** à avoir répondu au sondage et votre choix s'est porté sur le nom "**zone d'activités Moulin Madame**" avec 34 voix contre 27 voix pour le nom "zone d'activités des bords de Lys". Lors de sa séance du 30 novembre 2021, le Conseil Communautaire Flandre Lys a validé le choix du nom.

## Aménagement du cœur de village et du groupe scolaire

Le samedi 11 décembre, les saillysiens étaient invités à la réunion publique sur la présentation de l'aménagement du futur cœur de village et du groupe scolaire. La réunion a débuté avec la présentation par Foncifrance des plans de la **2ème tranche d'aménagement** du Cœur de village. Les travaux débuteront **début janvier 2022** par la **création d'une voie** parallèle à la rue du Maréchal Leclerc et partant de la rue de la Lys vers le chantier du cœur de village. Les échanges avec les riverains ont permis de répondre à leurs interrogations et de prendre en compte leurs remarques notamment concernant l'organisation de la circulation rue des Chauds Fourneaux



durant les travaux. Les représentants de Flandre Opale Habitat ont ensuite présenté **les bâtiments qui entoureront la future place**. Ces bâtiments au nombre de quatre proposeront des cellules commerciales et des logements locatifs de type II, III et IV. Lors de la réunion, il a été rappelé la nécessité pour la commune de disposer de ce type de logements en raison d'une forte demande de saillysiens qui ne souhaitent pas quitter la commune et à qui il n'est pas possible actuellement de leur apporter de solution. Enfin, le cabinet d'architectes JINKAU en la personne de Gilles Gaudefroy a, à son tour, présenté les plans du **groupe scolaire** qui regroupera école maternelle, école primaire et

garderie. **Afin de limiter le déplacement des enfants**, un restaurant est également prévu dans la conception du groupe scolaire ainsi qu'un espace pour le jardin pédagogique et un terrain permettant la pratique d'activités sportives. La planification des travaux devrait permettre aux petits saillysiens d'effectuer la rentrée scolaire 2024 dans ce nouveau site. Afin de vous apporter une information plus large, un article sera consacré à la présentation du futur aménagement du Cœur de village et groupe scolaire dans un prochain "Sully J'y Vis".

# Retour sur l'installation du nouveau CME

Le 7 décembre dernier a eu lieu l'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) en salle des mariages de la mairie (4 anciens et 10 nouveaux élus en octobre 2021). La municipalité souhaite au CME de profiter de cette belle expérience et de passer de bons moments.



# Compte-rendu du Conseil municipal du 15.12.2021

Le Conseil municipal s'est réuni le mercredi 15 décembre 2021 en mairie, en accueillant, cette fois, un public restreint en raison du contexte sanitaire. Le Conseil a d'abord décidé de modifier les attributions de deux commissions, afin de mieux répartir la charge de travail. Ainsi, la commission "finances, relations avec la CCFL, vie économique et cœur de village" suivra également les questions liées aux **artisans et commerçants** et la commission "vie associative, commerçants et artisans" s'intitulera désormais **"évènementiel, vie associative et**



**développement touristique"**. Puis, a été acté le **non-renouvellement de l'agrément « Centre social » par la CAF** de la Maison pour tous, et décidé la suppression de la régie avec autonomie financière de celle-ci. Ces décisions relèvent de la volonté de la Municipalité de revoir l'organisation des services municipaux dans leur ensemble. Nous y reviendrons dans un prochain SALLY J'Y VIS. Dans le domaine des finances, le Conseil municipal a voté une **délibération budgétaire modificative** afin d'ajuster les dépenses et recettes de la section d'investissement. De plus, afin d'assurer la continuité des projets, l'autorisation d'engager, de liquider et de

mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2022 avant le vote du budget a également été votée. La commune a ensuite décidé la signature d'une **convention avec la Direction départementale des finances**, afin d'engager une première vérification sélective de 119 locaux, permettant une mise à jour des bases fiscales dans l'objectif d'introduire progressivement davantage de justice fiscale dans l'imposition des locaux. Enfin, différentes conventions ont également été approuvées, notamment avec la Communauté de communes Flandre Lys, la CAF et le Département du Pas-de-Calais, concernant des **financements d'actions sociales ou culturelles**. Le détail des délibérations figure au compte-rendu qui est disponible pour consultation en mairie, et sur le site internet [www.sally.info](http://www.sally.info)

# Salle multi-activités

La construction de la salle multi-activités avance. Les fondations sont terminées, la dalle a été coulée et la charpente métallique installée.



# Zone humide ruelle d'Enfer

Une **zone humide de compensation** a été créée, creusée sur une profondeur d'environ 1m50, près de la ruelle d'Enfer suite à la construction du Domaine d'Angélys. Ce site de biodiversité protégé est réalisé avec le concours d'écologues de la région et permet de répondre aux exigences de la loi sur l'eau.



## Nuit de la lecture

Le **vendredi 21 janvier** à 19h à la bibliothèque aura lieu la nuit de la lecture : 1h30 de plaisir culturel ! Le thème est "Aimons toujours ! Aimons encore ! ..." selon le titre d'un poème de Victor Hugo. Hervé, conteur, raconteur, menteur invite les personnes de 12 ans et plus à parler d'amour, se parler d'amour et se parer d'amour... Inscriptions à la bibliothèque (03.91.82.67.88) ou par mail à [csc@sailly.info](mailto:csc@sailly.info)



## Concert de poche

La **chorale de Sailly-sur-la-Lys** et celles d'Estaires, d'Haverskerque et de Laventie, se produiront en première partie du concert d'accordéon et de cordes "Piazzolla" le **dimanche 30 janvier** à 17h dans la salle polyvalente d'Estaires. Réservations au 06.76.61.83.91 ou sur [www.concertdepoche.com](http://www.concertdepoche.com) (tarif plein : 10 euros, tarif réduit : 6 euros).

## Retour sur les festivités de Noël



Décembre est le mois des festivités de Noël ! Les **habitants** ont profité de la piste de luge, les **enfants** ont assisté à l'arrivée du Père Noël et de ses lutins, et au spectacle de Noël des écoles. Ils ont été émerveillés par le spectacle proposé par l'association "Les drôles de dames". Les **aînés**, quant à eux, ont reçu leur colis de fin d'année.

## Sapins de Noël

Dans le journal Sailly j'y vis du mois dernier, les enfants ont été invités à décorer leur sapin de Noël. Voici quelques unes des réalisations des petits saillysiens ! Elles sont toutes affichées en mairie sur la porte d'entrée, sur un calicot et sur la porte du bureau de Monsieur le Maire ! Le tirage au sort des 3 enfants qui gagneront un petit cadeau aura lieu **courant janvier**. Les parents seront contactés par téléphone.



## Retour sur l'Opérabus

L'ensemble baroque Harmonia Sacra s'est produit dans l'Opérabus le 8 décembre à Sailly-sur-la-Lys. Le public a pu découvrir musiques et chants de Noël dans un **décor d'opéra** intimiste mais fidèle à la réalité ! Les enfants ont été impressionnés par les instruments et ont plongé dans un univers qui ne leur est pas familier.



## Retour sur le spectacle "Bien" par Thomas Deseur



Le 20 novembre dernier à la salle polyvalente, jeunes et moins jeunes ont été conquis par le youtubeur et humoriste Thomas Deseur, revenu dans la région de son enfance. De l'humour parfois absurde mais des situations dans lesquelles les 150 spectateurs présents se sont reconnus ! Thomas a rencontré ensuite ses nombreux fans, notamment **les jeunes du secteur jeunesse** qui ont participé à l'accueil et à la buvette. Il s'est volontiers prêté aux selfies !

## Bien vivre après 60 ans



La commune et l'association de prévention PrevArt proposent, aux Sillysiens de 60 ans et plus, huit séances gratuites d'activité physique adaptée (activité avec balles, cerceaux...). Pas besoin de matériel, à part une tenue de sport ! Les séances auront lieu en salle Georges Daenens de 14h à 15h30 les **6, 13, 20 et 27 janvier** et les **3, 10, 17 et 24 février**. Une bonne idée pour se remettre au sport tout en douceur et voir sa progression en deux mois ! Inscription par téléphone auprès de l'association PrevArt au 03.21.68.80.80.



## Accueil de loisirs



L'accueil de loisirs des vacances d'hiver aura lieu du lundi 7 au vendredi 18 février à la garderie municipale, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Les saillysiens pourront y inscrire leurs enfants du **17 au 29 janvier** et les extérieurs du 24 au 29 janvier.

## Samedi familles Peinture

Etienne Mottez et Mi-ck, artistes peintres, proposent un atelier de peinture pour les enfants et les parents, chacun de son côté. "Parce qu'on est parents, mais pas que !". Cet atelier gratuit, organisé en lien avec l'association L'iris bleue, est prévu le **samedi 22 janvier** de 10h à 12h à la garderie municipale. Inscription auprès de la Maison pour tous.



# Retour sur le reboisement

La commission Développement durable remercie toutes les personnes ayant participé à l'opération de reboisement qui a eu lieu au mois de novembre. 700 arbres environ ont été plantés au complexe de la Briqueterie.



## Vie Associative

### Piles usagées



L'association Bac Saily Sports, en partenariat avec Batribox, propose de récupérer les piles usagées jusqu'au 14 janvier.

Une pile = un don pour le Téléthon !

#### Points de collecte

- 📍 Boulangerie Leclercq
- 📍 Charcuterie-traiteur Chez Cindy et Jérôme

### Taekwondo



L'école Thanh-Long propose des cours de Taekwondo à Saily-sur-la-Lys. Elle participe régulièrement à des compétitions. Pour découvrir les différentes compétitions et les médaillés, il suffit de scanner le QRcode ci-dessous.

☎ 06.10.01.46.58

📍 Ecole Thanh Long Taekwondo Saily-sur-la Lys



## Vie Economique

### Juliette Teixeira, naturopathe

Formée et diplômée dans le domaine de la naturopathie, Juliette Teixeira propose en cabinet, des consultations en naturopathie mais aussi des séances de réflexologie plantaire et du massage bien-être.



#### La naturopathie, c'est quoi ?

"C'est une médecine traditionnelle, non conventionnelle, qui se veut préventive et qui utilise des techniques exclusivement naturelles que sont par exemple l'alimentation, l'activité physique, la gestion psycho émotionnelle, les plantes, les techniques manuelles..."

📍 998 rue de la Lys

☎ 06.18.64.75.04

📍 Juliette Teixeira - En chemin vers la santé

## Jeu "Sailly-sur-la-Lys soutient ses commerçants"

Afin de **soutenir et promouvoir les commerces** de la commune, un jeu concours avec tirage au sort a été mis en place pendant un an. Il a permis aux saillysiens de gagner, chaque mois, des bons d'achat dans les commerces locaux partenaires. Le jeu n°12 était le dernier. Bravo aux 6 derniers gagnants : Mme Mégane Allouchery, M. Thomas Debaecker, Mme Christelle Hermy, Mme Claire Marchand, M. Frédéric Terrier et Mme Elodie Toulotte. Merci à tous les participants. **Continuons à soutenir les commerces saillysiens en consommant local !**



## Qosméo

L'institut de beauté Qosméo est ouvert depuis 2018. Céline et son équipe, Virginie et Elodie, accueillent leurs clients dans une ambiance relaxante sur rendez-vous du lundi au samedi. Des bijoux, produits de beauté certifiés bio et cartes cadeaux sont en vente dans l'institut.



Pour découvrir les prestations proposées et prendre rendez-vous : [www.qosmeo.fr](http://www.qosmeo.fr)

3335 rue de la Lys - 03.21.62.38.81

## Chez Cindy et Jérôme

Cindy et Jérôme se sont lancés dans l'aventure de leur vie en 2019 : l'ouverture d'une charcuterie-traiteur ! Travaillant avec des producteurs locaux, ils proposent notamment des produits faits maison (feuilletés et bouchées poulet-champignons, ris de veau...).



Possibilité de passer commande via Messenger (Facebook) ou par SMS au 06.18.50.04.51

3214 rue de la Lys - 03.21.68.37.83

## Bon à savoir

### Dossiers consultables en mairie

free



La société **Free Mobile** souhaite installer une station d'antennes relais à Sailly-sur-la-Lys sur un terrain privé situé rue des Lauwets. La société **SFR**, quant à elle, souhaite installer des antennes 5G sur l'église Saint Vaast. Les deux dossiers d'information sont **disponibles à l'accueil de la mairie** du lundi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous de 13h30 à 17h30.

### Stop pub

Dans le but de réduire le gaspillage, nous rappelons aux saillysiens que des **autocollants "Stop pub"** sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie.



### Listes électorales

L'élection présidentielle et les élections législatives sont programmées en 2022. L'inscription sur les listes électorales peut se faire **jusqu'au 4 mars 2022** en mairie, sur le site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) ou via le Qr code ci-dessus. Les pièces à fournir sont **une pièce d'identité** valide ou périmée depuis moins de 5 ans et **un justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).



Comment savoir où je suis inscrit ?  
[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788)